

# RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE DE SKI BREUIL



Annulations ou modifications avec remboursement : **Jusqu'à 72 heures avant le début du cours en basse ou haute saison, et jusqu'à 7 jours avant en très haute saison.**

Paiement des cours : **Les leçons doivent être payées à l'avance**, avec un acompte lors de la réservation et le solde à régler au bureau ou en ligne.

**Cours collectifs (minimum 4 participants) : Non remboursables.**

En cas de fermeture des remontées mécaniques, le premier jour n'est pas remboursé. Le remboursement est possible à partir du deuxième jour consécutif de fermeture.

L'école se réserve le droit de transformer le cours en leçon

privée si le nombre minimum n'est pas atteint.

**Leçons privées :**

**Remboursables uniquement en cas de fermeture totale des remontées mécaniques.**

Si même un seul télésiège est ouvert, **la leçon a lieu et doit être réglée.**

**Assurance facultative :**

**Disponible à 7 % du coût total de la réservation. Elle couvre les imprévus (voir fiche d'information dédiée).**

Frais de remboursement :

En cas de **remboursement, 2,5 % seront retenus pour frais de gestion.** Les frais de virement bancaire sont à la charge du client.

**Tous les prix sont TTC (TVA incluse).**